

Sénat/Gestion des produits phytosanitaires Une proposition de loi sur la table des sénateurs



La présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou face ...



... à ses collègues, hier.

Photo : Ngoubilli Gaston

Photo : Ngoubilli Gaston

SM

Libreville/Gabon

LA présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou, a présenté, avant-hier, au palais Omar Bongo Ondimba, une proposition de loi fixant le cadre juridique pour une gestion rationnelle des produits phytosanitaires en République gabonaise. L'exposé des motifs a été fait aux élus membres de la Commission des Lois et des Affaires administratives,

chargée des des droits de l'Homme. Laquelle est présidée par Crépin Atende. Il s'agit, pour la sénatrice de la commune de Fougamou, d'un texte qui engage résolument notre pays à garantir à ses populations, les conditions d'une production alimentaire saine. Même si pour elle, le risque zéro n'existe nulle part. «Il nous faut ici et maintenant cette précaution de base, pour produire mieux et manger bien. Cela, afin de se nourrir sans s'empoisonner, ni empoisonner la planète», a-t-elle dit. La présidente du Sénat expliquera ensuite que le

Gabon, confronté au défi de l'autosuffisance alimentaire, peut compenser sa faible performance agricole par une production de qualité, s'appuyant sur l'usage des engrais biologiques. «Alors, poursuivelle, chacun sera en mesure d'apprécier, d'ici quelques années, la plus-value d'une telle perspective agricole, sur le plan sanitaire, économique, social et de la protection de l'environnement». Toute chose qui implique "des pratiques loyales et licites dans la gestion et l'utilisation des produits phytosanitaires dans notre

pays". Aussi, son mérite est d'inciter à plus de responsabilité les producteurs agricoles primaires, les réseaux d'encadrement agricole et les fournisseurs de tous les produits chimiques ou organiques, qui contribuent à la protection des cultures et des récoltes, contre leurs bio-agresseurs. À en croire le Dr Lucie Milebou Mboussou, cette loi qui sera mise à l'étude très prochainement au Sénat veut également doter notre pays d'un vrai laboratoire d'analyses dont l'absence, aujourd'hui, constitue un énorme han-

dicap pour le contrôle-qualité des denrées alimentaires et pour la répression des infractions relevant de la législation phytosanitaire. Du coup, ce nouveau cadre juridique se veut la borne initiale d'un projet de Code de sécurité alimentaire qu'elle souhaite de tous ses vœux, et qui pourrait intégrer l'essentiel des normes de sécurité qui doivent régir toute la chaîne de valeur alimentaire, en conformité avec la réglementation internationale.

Communiqué du ministère des Affaires étrangères

Le Gabon réaffirme son engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Il souligne la nécessité de promouvoir et de préserver la paix et la sécurité dans le monde en général et dans la région du Golfe en particulier. Déplorant, par ailleurs, le non-respect par le Qatar des engagements et accords internationaux en matière de lutte anti-terrorisme et préoccupé par le soutien constant du Qatar aux groupes terroristes, le Gabon dans l'esprit du récent Sommet de Riyad et en solidarité avec l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et l'Egypte, condamne les agissements récurrents du Qatar en faveur du terrorisme. Le Gabon invite les autorités Qataries à tout mettre en œuvre pour se conformer aux obligations internationales dans l'intérêt sécuritaire de la région.

Fait à Libreville le 05 juin 2017

Conférence de presse du président du PDS

Ndaot Rembogo Réaffirme la vocation sociale de son parti

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

LE leader du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Me Séraphin Ndaot Rembogo, a animé une conférence de presse, le week-end dernier à Port-Gentil. La rencontre avec les journalistes, à laquelle étaient conviés le PDG, le CLR et l'Adere (Florentin Moussavou), partis politiques signataires des accords du Dialogue inclusif et sans tabou d'Agondjé, se tenait au sortir de la célébration du 10e anniversaire du PDS.

Le choix de Port-Gentil, pour évoquer essentiellement l'actualité nationale, obéit, selon lui, à des raisons multiples : Port-Gentil, capitale économique, sève financière de l'arbre Gabon, espace politique sensible en raison de son histoire et sa géographie, l'un des bastions de l'opposition, épice de la contestation...La capitale a été choisie également, a-t-il expliqué, en raison de la représentativité du PDS dans cette ville où, du reste, il a été créé voilà 10 ans. Le Dialogue tenu à Agondjé



Séraphin Ndaot Rembogo a posé avec les journalistes ayant participé à la conférence de presse.

Photo : SNN

(Libreville), du 12 avril au 25 mai dernier, à l'initiative du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et les activités de sa formation politique ont dominé cet échange de Me Séraphin Ndaot avec le 4e pouvoir. L'intéressé a vanté l'importance de ces assises et, surtout, les conclusions contenues dans le rapport qui les a sanctionnées. "Nous avons analysé, diagnostiqué la pathologie, et nous avons ensuite proposé une sorte de thérapie en termes de réformes", a-t-il

déclaré. S'agissant des mandats présidentiels qui demeurent illimités, l'orateur estime que le travail abattu dans la réforme constitutionnelle ouvre les portes de l'alternance. A l'exemple du retour du scrutin uninominal à deux tours pour une légitimité nationale, la disparition de la Cénap au profit du Centre gabonais des élections (CGE) dont le président ne sera plus désigné par la Cour constitutionnelle mais par appel d'offres, etc. Sans oublier

que la Cour constitutionnelle a été vidée de certaines de ses fonctions "importantes" : elle ne peut plus s'occuper des élections locales, le mandat de ses membres s'arrête à 9 ans sans plus... Une batterie de mesures proposées aussi bien par l'opposition que par la majorité. "Nous aurons des élections plus apaisées et libres", a répété Me Ndaot Rembogo, balayant d'un revers de la main la proposition de Casimir Oye Mba et de Guy

Ndzouba Ndama qui militent pour l'organisation d'un autre dialogue politique. "Le PDS ne participera pas à un autre Dialogue" a-t-il tranché. Avant de revenir sur les acquis du Conseil national de la Démocratie lors de ce forum, ainsi que sur le Pacte social, l'instauration de la taxe sur la contribution sociale. Sur ce dernier aspect, il a confié : "Je ne peux aller contre une mesure de solidarité. Autant on avait à une époque augmenté les salaires, je trouve

normal qu'en période de crise un effort soit fait par tous les Gabonais. C'est une mesure qui va durer un temps"...

S'agissant de sa formation politique, le PDS, Séraphin Ndaot Rembogo a fait savoir que la force d'un parti politique repose sur sa légitimité populaire. A ce jour, le PDS compte des élus dans cinq provinces sur neuf. Devenant ainsi la première force politique de l'opposition, la troisième sur l'échiquier national. Sa bataille aujourd'hui, selon son président, est de couvrir l'ensemble du pays. "Nous sommes le premier parti de l'opposition à avoir recruté plus de militants ces six mois", a-t-il dit.

Les actions sociales posées par son parti au cours de ces dix dernières années n'étaient pas en reste. Et pour l'avenir "le PDS ne saurait se désengager de sa vocation première, qui consiste à rendre concrète la politique sociale, dont l'unique objectif est la satisfaction du plus grand nombre pour un peu plus d'égalité sociale, en prenant en compte nos concitoyens de l'état foetal à la mort tel que soutenue dans notre programme de gouvernement "Gabon solidaire".